

INFORMATION DE PRESSE

Date : 31/03/2014

Objet : Riicht Eraus fête ses 10 ans

Le service de consultation pour auteurs de violences domestiques, Riicht Eraus, fête ses 10 ans

Luxembourg, le 31 mars 2014 – La soirée de célébration du 10^e anniversaire du service Riicht Eraus, qui propose des consultations psychologiques pour auteurs de violences domestiques, a eu lieu à l'Exit07 en présence de Madame Lydia Mutsch, Ministre de l'Egalité des Chances. Après le mot de bienvenue de Marc Crochet, directeur général adjoint de la Croix-Rouge, Georges Haan, chargé de direction du Riicht Eraus, a fait une rétrospective de l'activité du service, reprise par la Croix-Rouge luxembourgeoise en 2011. L'allocution de Madame Lydia Mutsch a été suivie d'une conférence animée par des intermèdes théâtraux sur le thème « Riicht eraus aus dem Gewaltkreeslaaf ». La soirée s'est clôturée par un verre de l'amitié et un concert du Benoit Martiny Band.

Diminuer la violence domestique par une prise en charge des agresseurs

Le service « Riicht Eraus » propose des consultations psychologiques (individuelles et en groupe) pour auteurs de violences domestiques (hommes et femmes) âgés de 17 ans et plus. Il vise à proposer une voie de changement pour les personnes qui font souffrir leurs proches par leur comportement violent. Le service est conventionné avec le Ministère de l'Egalité des Chances. Son action s'inscrit dans les objectifs de la loi contre la violence domestique qui cherche à donner une réponse adéquate pour réduire les situations de violence dans les relations au sein du couple et de la famille.

Toute personne qui s'est comportée de manière violente, ou a failli avoir un comportement violent, peut prendre contact pour une consultation. Un premier rendez-vous avec un membre de l'équipe permet de clarifier la demande et les conditions pour les consultations. Une participation est demandée aux bénéficiaires en fonction de leurs moyens.

Rétrospective

« Cela fera 10 ans demain que le service Riicht Eraus a ouvert ses portes. », raconte Georges Haan, responsable du Riicht Eraus. « En effet, le 1^{er} avril 2004, j'ai été recruté par le Planning Familial à hauteur de 20h par semaine pour accueillir et soutenir les auteurs de violences domestiques. Le nom du service « Riicht Eraus » a été trouvé peu avant, et je suis particulièrement fier que notre service porte toujours ce nom : Riicht Eraus : sortir tout droit du cercle de violence, parler ouvertement de ce qui se nomme si difficilement. Le nom évoque aussi les conséquences des mesures d'éloignement. Les discussions autour de la première loi au Luxembourg contre la violence domestique ont amené à une question fondamentale : Qu'en est-il des personnes expulsées qui n'ont plus le droit de retourner à leur domicile pendant 10 jours ? Des études dans les pays voisins avaient déjà mis en évidence un risque de suicide et d'actes de violence suite à une séparation conflictuelle. Une prise en charge des agresseurs pendant ce laps de temps n'était pourtant pas encore d'actualité. »

Au 1^{er} octobre 2011, le service qui était géré par le Mouvement luxembourgeois pour le Planning Familial et l'Education sexuelle, a été intégré au sein de la Croix-Rouge luxembourgeoise. Les effectifs ont été augmentés en début d'année pour répondre à l'augmentation des demandes de consultation. Le Riicht Eraus a pris soin de se doter de collaborateurs qui, par leurs compétences professionnelles et linguistiques, ont permis de développer et d'améliorer l'offre.

« L'intégration du « Riicht Eraus » dans notre organisation en 2011 a marqué une évolution dans l'assistance aux personnes fragilisées. », explique Marc Crochet, directeur général adjoint de la Croix-Rouge. « Le service a comme objectif la protection des victimes à court terme et la réduction de la violence à long terme par la prise en charge de l'agresseur. Cette activité est venue compléter les services de la Croix-Rouge de lutte contre l'exclusion sociale (comme le dispensaire pour sexworkers « dropIn », les Migrants et Réfugiés ou les épiceries sociales).

Quelques données sur l'activité au sein de la Croix-Rouge

En 2011, 125 auteurs de violence avaient consulté le service, dont 7 femmes. Le nombre de clients suivis était déjà en progression (100 en 2009, 110 en 2010). Les victimes étaient dans la majorité des cas les épouses ou compagnes, suivies des enfants. Le service a presté 987 consultations.

En 2012, le service avait effectué 402 consultations de plus que l'année précédente grâce au renforcement de l'équipe par deux psychologues, portant ainsi le nombre de consultations à 1 389, dont 1 321 consultations individuelles et 68 séances en groupe. 197 clients ont été comptés, dont 19 femmes.

En 2013, l'activité du service a continué son essor avec un total de 1 547 consultations psychologiques pour 239 auteurs de violence domestique, dont 20 femmes, soit 158 consultations de plus qu'en 2012. Environ 80% des cas de violence concernaient les couples. La violence entre fratries, ou envers les parents, représentait quelque 10%.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la violence domestique au 1^{er} septembre 2013 a eu des répercussions sur le travail du service. L'obligation de tout auteur de violence expulsé de son domicile d'établir un contact au cours des 7 jours qui suivent et la démarche active du service afin d'assurer une première entrevue dans les meilleurs délais représente un challenge considérable.

La Croix-Rouge luxembourgeoise

La mission de la Croix-Rouge luxembourgeoise est « d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables ». Ses milliers de bénévoles et ses plus de 1700 professionnels en font un acteur majeur dans les domaines de la Santé, du Social, de la Jeunesse et de l'Humanitaire.

La Croix-Rouge luxembourgeoise est ainsi engagée dans des activités aussi diverses que l'aide humanitaire internationale d'urgence, les soins à domicile, la transfusion sanguine, la convalescence, l'accueil de personnes âgées ou dépendantes en centres de jour ou intégrés, l'assistance sociale, l'accueil des migrants et réfugiés, l'aide individuelle aux personnes en difficulté, les maisons relais et les maisons de jeunes ou encore les services thérapeutiques socio-familiaux.

Contact Presse

Service Communication

Rachel Vieira

+352 27 55-2122

rachel.vieira@croix-rouge.lu

www.croix-rouge.lu